

S'Schnarscher Blattel



LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,



L'été est déjà bien entamé, la fin de l'année scolaire a sonné, voici le temps des vacances.

Prenez quelques minutes pour découvrir dans ce Blattel nos dernières réalisations ainsi que nos projets et travaux en cours.

En effet, 3 ans après notre installation, j'ai le plaisir de vous annoncer que notre capacité d'autofinancement est en constante augmentation, et pour la troisième année consécutive, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition.

Nous nous attachons à actionner tous les leviers de financement afin de pouvoir continuer à investir pour le bien-être général de toute notre population, du tout-petit enfant au senior.

J'ai bon espoir de se voir réaliser dans les prochains mois le relevage de l'orgue d'Avenheim, le Colombarium au cimetière des trois villages, le remplacement de la chaudière du presbytère, mairie, et crèche à Schnersheim, les dernières phases du remplacement de l'éclairage public en LED. Et surtout, malgré le planning très serré, l'extension et la rénovation de l'école des 3 villages.

Si nous arrivons, malgré les inflations que nous subissons tous, à continuer d'investir dans notre commune, c'est grâce aux subventions proposées par l'Etat, l'ADEME, la Région Grand-Est, la Collectivité européenne d'Alsace, la Cocoko.

Le montage des dossiers de demandes de subventions n'est pas une mince affaire, il s'agit de bien cibler les critères d'éligibilité, d'argumenter et de démontrer la nécessité de mise en œuvre des projets, y joindre des plans de financement et le cas échéant, des preuves de dépôt de permis de construire.

Pour toutes ces raisons, vous avez peut-être remarqué que les permis de construire pour l'école et la mairie ont été déposés en début d'année, mais autant les travaux de l'école devaient démarrer rapidement, autant ceux de la mairie sont toujours à l'étude.

En effet, actuellement les séances de conseil municipal ont lieu dans la salle des fêtes pour nous permettre d'accueillir les 19 conseillers municipaux ainsi que le public.

Avec ce projet, nous pourrions à nouveau rassembler les conseillers municipaux, et le public, dans la belle salle de conseil située au premier étage de la mairie, mais dont l'accès n'est pas réglementaire pour l'accueil des personnes à mobilité réduite.

L'affichage du permis de construire de la mairie répond tout simplement aux obligations et exigences de composition du dossier de subventionnement et n'annonce en aucun cas un début hypothétique de travaux.

Je vous souhaite un bel été, prenez le temps de vous détendre avec vos familles, vos amis.

Rendez-vous à la rentrée scolaire pour découvrir l'embellissement de notre école !

Denise Boehler

Sommaire

● Rétrospectives	2
● Projets en cours / Travaux	6
● Budgets 2023	9
● Actualités	10
● En bref	12
● Tribune d'expression	13
● Périscolaire	14

Ouverture de la Mairie :

Lundi : 14h à 18h30

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 17h

Contact / Infos :

Tél. 03 88 69 61 18

contact.mairie@schnersheim.fr

Maire déléguée d'Avenheim :

mairie.leitz@gmail.com

Maire délégué de Kleinfrankenheim : mairie.

kleinf.schmitt@gmail.com

La mairie
sera fermée pour
les congés d'été du
7 au 18 août 2023.



Directrice de la publication : Denise Boehler

Rédaction : Commission communication

Création & réalisation : BlitzStudio

Impression : OTT Imprimeurs, Wasselonne

Tirage : 850 ex. / Dépôt légal en cours



Décorations de Noël pour les enfants, distribution de vin chaud pour les adultes





Plantation des arbres de naissance pour la génération 2021

L'opération « une naissance, un arbre », permet de **célébrer la naissance des enfants de nos villages**, pas moins de 21 arbres ont été plantés. A notre échelle, cette action contribue à la lutte contre le réchauffement climatique et crée des îlots de fraîcheur favorisant ainsi la biodiversité.





Fête des aînés

La traditionnelle fête des aînés, avant Noël, a rassemblé pas moins de 115 personnes venues partager un temps convivial et gourmand. Le menu proposé a ravi toutes les papilles !

Le spectacle des enfants de l'Echo de Truchtersheim a été apprécié. La fête s'est poursuivie aux couleurs Bleu Blanc Rouge de la France avec la retransmission des huitièmes de finale de la coupe du monde de football contre la Pologne.

Elues, conjoints, bénévoles et restaurateur ont officié en salle, au bar et en cuisine, mettant tout leur cœur pour la réussite d'un beau moment de partage.





Les vœux du maire

La Covid étant derrière nous, Madame la maire et l'ensemble de l'équipe municipale ont eu plaisir de convier l'ensemble de la population à la traditionnelle cérémonie des vœux ; l'occasion d'évoquer les réalisations et les projets en cours. Les associations de nos 3 villages ont pu se présenter. Ce moment de partage et d'échanges s'est clôturé autour d'un verre de l'amitié et avec la dégustation de galettes des rois.



Décorations de Pâques

Comme chaque année à l'approche de pâques, lapins, poules, œufs et décors printanniers ont fleuri dans nos villages.



Travaux au centre d'Avenheim

Après la rue de la Montée qui a subi une totale réfection de la voirie c'est au tour du centre du village de se refaire une beauté ! C'est un beau passage de promenade qui permet de se rendre à la source St-Ulrich, des bancs et chaises vous permettront de vous détendre un moment. Certains ilots ont été arborés et des arbres y ont été plantés afin d'apporter un écrin de verdure à ce passage.

AVANT



AVANT



PENDANT



PENDANT



PENDANT



APRÈS



APRÈS



APRÈS



APRÈS



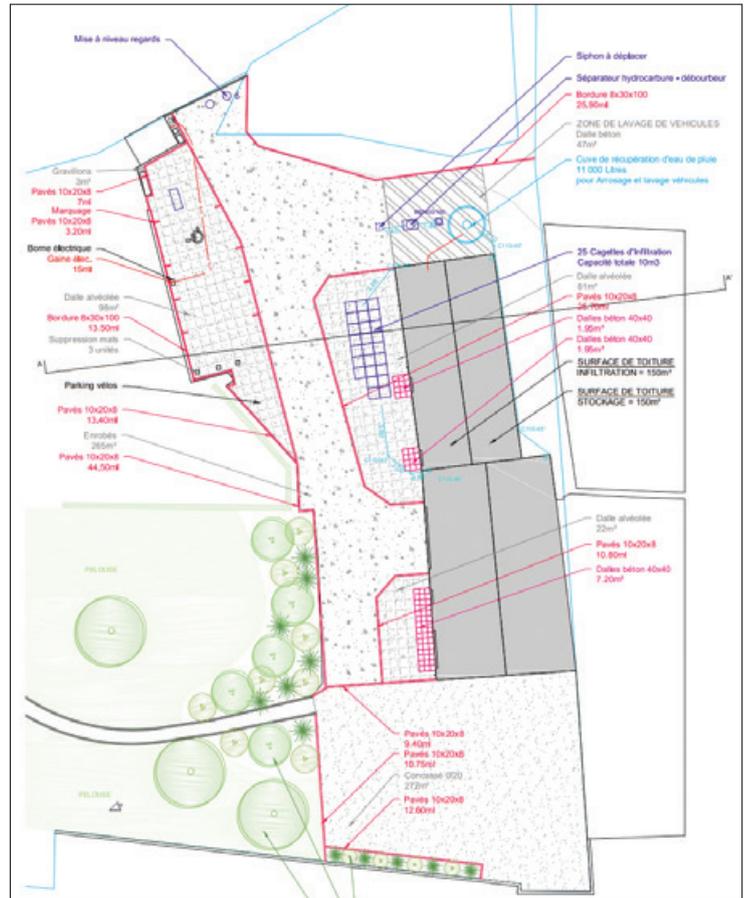
Projet de rénovation de la cour de l'atelier communal et du local des pompiers

Le conseil municipal sous l'impulsion de Madame la Maire a souhaité finaliser l'aménagement de la cour de l'atelier communal et du local pompiers. Les travaux se feront en cohérence avec les dernières réglementations environnementales en vigueur afin de pouvoir bénéficier de dotations de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Les premiers coups de pelles sont prévus pour le mois de septembre avec notamment :

- la mise en place d'un bac de récupération des eaux de pluie de 11 m³ pour l'arrosage des espaces verts et le lavage des véhicules communaux
- la mise en place d'un séparateur d'hydro-carbure
- la récupération des eaux de toitures de l'atelier communal et du local des pompiers
- l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques
- la création d'un parking à vélos
- la pose d'enrobés et de pavés qui favorisent l'infiltration des eaux de ruissellement
- un aménagement paysager

Nous profitons de ces travaux pour parfaire la clôture de la crèche qui jouxte la cour de l'atelier communal.



Travaux école

A la rentrée de septembre, les enfants pourront profiter d'une cour d'école et d'une salle de motricité/sport réaménagées ainsi que d'une extension accueillant de nouvelles toilettes pour les élémentaires. Ces travaux, débutés fin juin, se poursuivent durant l'été et permettent une mise aux normes en matière de sécurité et d'hygiène anticipant ainsi la réglementation de 2024 pour les établissements recevant du public (ERP).

La désimperméabilisation de la cour, quant à elle répond à des enjeux environnementaux d'actualité en réintroduisant notamment le cycle naturel de l'eau sur des sols construits et créant des espaces ombragés pour nos enfants.



Les plantations d'arbres et massifs sont planifiées à l'automne, période plus propice à la pousse des végétaux.

Phases 3 et 4 de la modernisation de notre éclairage public

Nous profitons depuis l'été dernier d'un éclairage plus économique dans certaines rues de nos 3 villages. Avant la fin de l'année, la deuxième moitié de ce projet sera réalisée. Tous les éclairages de notre commune auront des sources lumineuses à LED.

L'intensité de l'éclairage sera ainsi mieux régulée. Passant de 85 % de la puissance nominale le matin et en début de soirée à 15 % de 23h à 5h du matin. Nous pourrions ainsi constater un gain d'économie d'énergie sans être dans l'obscurité absolue en pleine nuit.



Columbarium et Jardin des Souvenirs

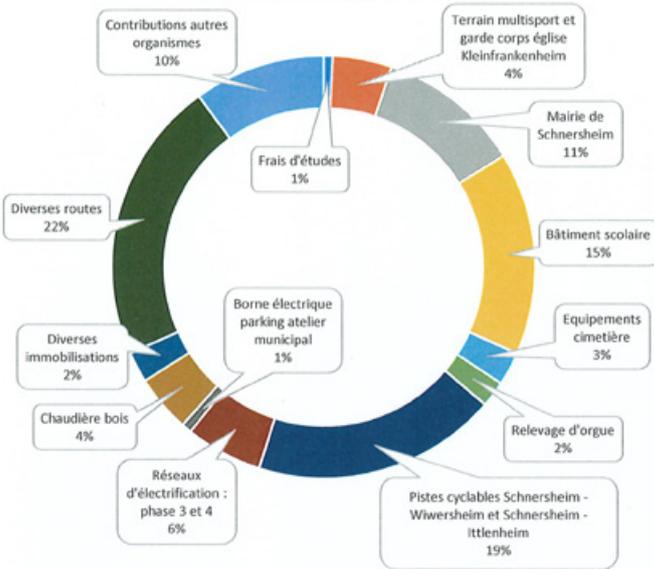
Le cimetière des 3 villages situé à Schnersheim (en allant vers Durningen) accueillera à la rentrée de septembre, trois columbariums en granit de six cases ainsi qu'une table de cérémonie. Le jardin des souvenirs sera étoffé d'un aménagement paysager afin de permettre le recueillement de tous auprès de nos défunts.

Ces travaux répondent aux demandes de la population d'honorer leurs défunts au sein de columbariums. Enfin, il s'agit en parallèle d'anticiper l'obligation légale des communes ayant plus de 2000 habitants de se doter d'un espace cinéraire dans leur cimetière.

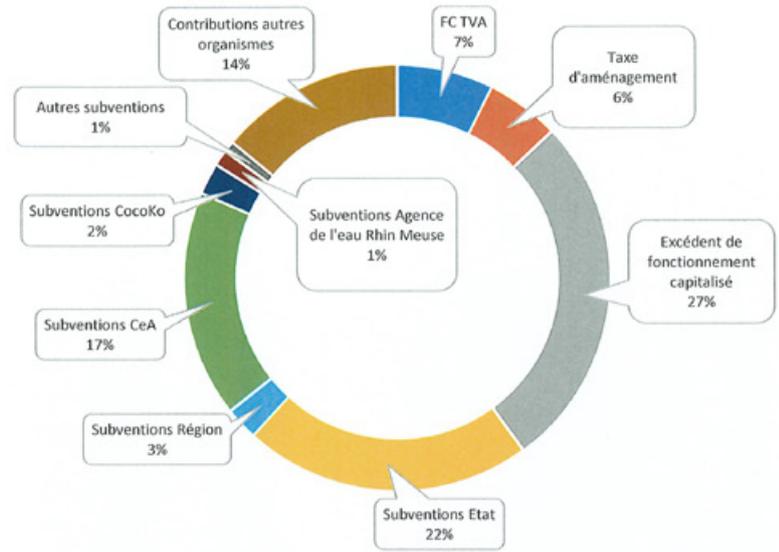


ACTUALITÉ CHIFFRÉE : LES BUDGETS 2023 DE LA COMMUNE

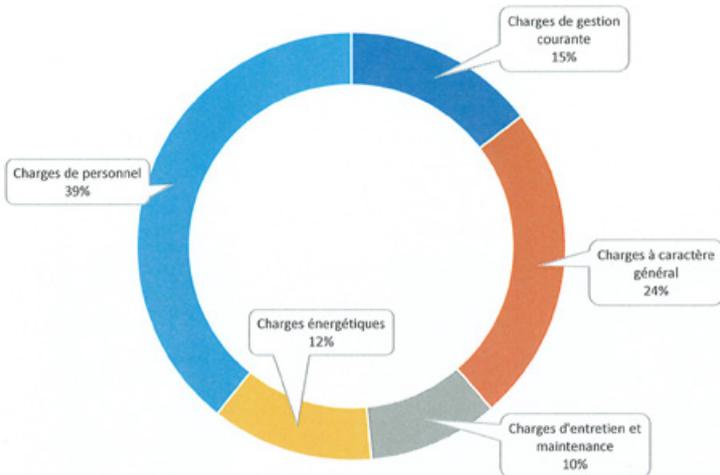
Dépenses d'investissement



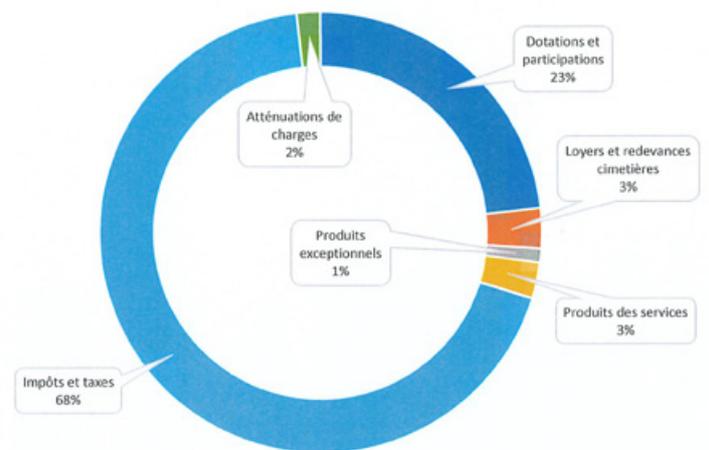
Recettes d'investissement



Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Les principaux projets de la commune pour l'année 2023 sont les suivants :

- Déminéralisation de la cour de l'école, mise aux normes de la salle de motricité et création de toilettes pour les élémentaires
- Mise en place de columbariums dans le cimetière de la commune
- Piste cyclable Schnersheim - Wickersheim et Schnersheim - Ittlenheim
- Etape finale de la modernisation de l'éclairage public de nos trois villages : mise en place de LED et régulation de l'intensité de l'éclairage selon le moment de la nuit.
- Remplacement de la chaudière des bâtiments communaux : mairie, église, presbytère et crèche. La chaudière au fuel sera remplacée par une chaudière aux pellets.
- Réhabilitation de la mairie de Schnersheim pour pouvoir organiser les séances de conseil municipal dans la mairie et satisfaire aux obligations d'accès des personnes à mobilité réduite.

Cette année encore le taux des impôts locaux reste inchangé pour 2023, suite à délibération du Conseil Municipal.

- Taxe d'habitation : 27,09 %
- Taxe foncière sur le bâti : 12,24 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 47,61 %



FOCUS SUR... Le remembrement

● Pourquoi la commune de Schnersheim est-elle en cours d'aménagement foncier ?

L'aménagement foncier en cours sur notre commune est directement lié à la construction du Contournement Ouest de Strasbourg (COS – anciennement GCO), même si cette nouvelle infrastructure ne nous touche pas directement en termes d'emprise foncière.

La commune de Schnersheim a en effet eu le choix de participer ou non à cet aménagement foncier de grande envergure, tout comme d'autres communes aux alentours, Truchtersheim ou Pfulgiesheim par exemple, qui ont, elles aussi fait ce choix d'y participer.

Cette décision d'adhésion à ce projet a été prise en avril 2018 par la municipalité en concertation avec l'ensemble des agriculteurs et des associations foncières des trois villages. La volonté de pouvoir bénéficier d'un financement par le constructeur de l'autoroute pour une grande partie des travaux (réfection et modification des chemins par exemple), mais aussi de pouvoir opérer à une restructuration des parcelles d'exploitation des agriculteurs concernés ainsi que des parcelles de tous les propriétaires comme la commune, avait alors remporté l'unanimité.

● Et la commune dans tout ça ?

Que permet un aménagement foncier ?

L'aménagement foncier consiste à mettre toutes les parcelles de l'ensemble de tous les propriétaires (y compris la commune si elle possède du foncier) dans un grand panier, et de procéder à une nouvelle redistribution des parcelles suivant les vœux des propriétaires concernés. C'est la mission du géomètre.

Les parcelles peuvent donc être modifiées, fusionnées ou déplacées selon les différents souhaits dans la mesure où la nouvelle attribution puisse satisfaire tout le monde. C'est précisément ce qui sera vérifié lors de l'enquête publique d'attribution des nouvelles parcelles qui devrait avoir lieu à partir de ce mois de septembre 2023 si tout se passe bien.

En ce qui concerne plus particulièrement la commune, l'aménagement foncier lui permet donc de déplacer ou non l'ensemble des parcelles dans le périmètre concerné, avec pour objectif de répondre au mieux à ses projets à moyen et à long terme.

C'est ainsi que nous pouvons, par exemple, prévoir les réserves foncières pour des pistes cyclables ou voies vertes, pour agrandir des terrains de jeux, mais aussi prévoir au besoin des réserves foncières pour des infrastructures plus conséquentes.

● Et les chemins ?

Une partie très importante du projet consiste également à revoir l'ensemble du réseau des chemins présents dans le périmètre de l'aménagement. Toutes les possibilités sont alors envisageables : suppression, maintien d'un chemin en place, rajout de chemins, mise en pierre de chemins existants ou de nouveaux chemins...

Un bel exemple de chemins redessinés et empierrés, grâce au récent aménagement foncier de Willgottheim-Woellenheim, surplombe le village d'Avenheim côté nord au-dessus du lotissement du Kirchberg.

Ces chemins sont aujourd'hui largement utilisés par le monde agricole avec un accès facilité à leurs parcelles, mais aussi par les promeneurs ou autres cyclistes. Ces chemins offrent une vue imprenable sur toute la plaine d'ALSACE.

Autres sujets importants :

● Les coulées de boues et L'environnement

Là aussi, l'aménagement foncier nous permet de positionner des parcelles communales à des endroits « stratégiques » afin de pouvoir par exemple créer une zone tampon non cultivée en amont d'un village. L'objectif étant d'améliorer la gestion de l'eau notamment lors de grosses pluies, et ainsi permettre de limiter l'érosion et la formation de coulée d'eau boueuse.

Avenheim est particulièrement exposé à ces risques de coulées, compte tenu de la topographie et des pentes qui entourent le village. Une zone tampon sera donc positionnée au-dessus de la rue des Vergers, avec la mise en place d'aménagements spécifiques en concertation avec le SDEA. Les cours d'eau qui traversent la commune ne sont pas oubliés. La commune a donc là aussi décidé de renforcer son emprise foncière le long des différents ruisseaux afin de pouvoir gérer au mieux la préservation de l'eau et de ces espaces naturels, fragiles et stratégiques.

● Location des salles

Nos 3 villages disposent d'une salle qui peut être louée pour une journée ou un week-end à l'occasion de vos fêtes de famille ou autre évènement festif. Chaque salle est de capacité différente. Vous trouverez toutes les modalités de réservation ainsi que les tarifs sur le site de la commune.

Le conseil municipal a décidé de réserver la location des salles uniquement aux habitants de nos 3 villages. Le règlement de location est géré par la trésorerie qui vous fera parvenir un titre de paiement directement à votre domicile.

● Lotissement communal Prévert à Avenheim

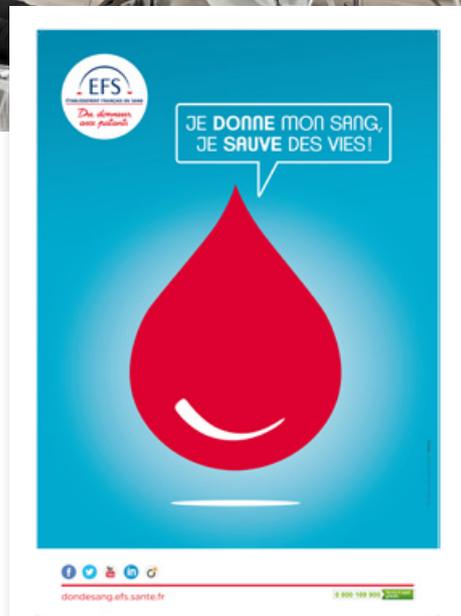
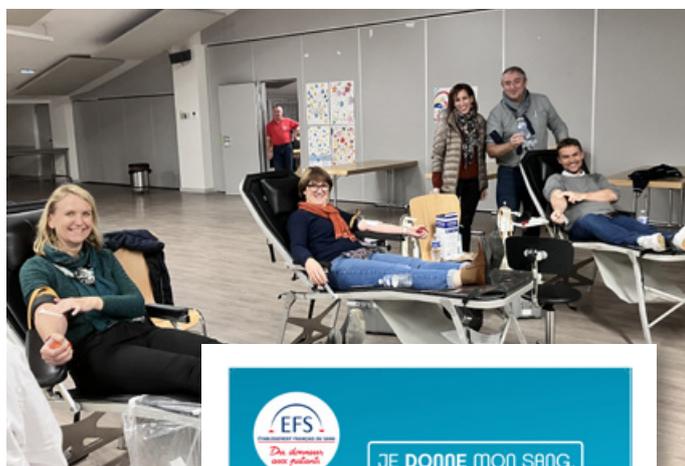
Les travaux du lotissement « Prévert » touchent à leurs fins. Dernièrement les enrobés définitifs ont été réalisés et les luminaires mis en place.

Certaines parties ont été arborées par des haies, arbres et arbustes. Il reste quelques endroits pour lesquels nous avons fait le choix d'attendre que les travaux de la future résidence séniors et des collectifs soient réalisés.



● Don du sang

A vos agendas ! les prochains dons du sang à Schnersheim les **mercredi 30 août** et **22 novembre 2023**.



● Incivilités

Mobilisons-nous pour le bien vivre ensemble !

Régulièrement nos agents communaux découvrent des déchets devant les conteneurs à verres et plus récemment devant la porte du cimetière à Avenheim.

Il est regrettable de constater ce genre de comportements totalement déplacés et irrespectueux !



Défibrillateur

Nos trois villages sont maintenant équipés d'un défibrillateur. Le dernier vient d'être installé à l'entrée de la maison du village à Kleinfrankenheim.

Une information du public sur son utilisation sera programmée prochainement.



Des nichoirs pour nos oiseaux

Avec le retour du printemps, des nichoirs ont été installés dans nos villages. Ça gazouille déjà !

Biodéchets

Pour vous aider à composter et valoriser vos déchets, la Communauté de Communes du Kochersberg augmente son aide à l'acquisition d'un composteur. Cette aide est dorénavant de 30€ pour l'achat d'un composteur en plastique et 50€ pour l'achat d'un composteur en bois ou d'un lombricomposteur d'appartement.

A partir du second semestre, la Cocoko installera dans nos 3 villages des bornes « Abri-bacs » en apport volontaire pour le dépôt des biodéchets.

Fleurissement, cadre de vie et écologie

Avec l'évolution climatique et les besoins en eau, la commune va sensiblement réduire les quantités de fleurs, mais aura, comme pour les décorations de Noël, le souci de les répartir uniformément dans les rues de nos 3 villages.

Mauvaises odeurs

Suite aux odeurs émises par le bassin d'orage situé autour de l'aire de jeux de Kleinfrankenheim, le SDEA a entrepris des travaux afin d'optimiser le pilotage du flux des eaux de ruissellement et d'éviter la stagnation de l'eau, source de mauvaises odeurs.

Le club « Les Bons Vivants »

Le club des aînés « Les Bons Vivants » existe depuis 2007 sous couvert de l'association l'Escale des 3 Villages dont la présidente est : Marie-Odile Mattern.



L'animatrice active de ce club se prénomme Marie-Christine Simeoni habitante d'Avenheim.

Tél. 06.18.53.81.59 - Courriel : simeoni.christine@sfr.fr

Les membres du Club se réunissent un mardi après-midi par mois à la salle communale d'Avenheim, le planning est disponible en Mairie.

Les activités proposées sont diverses et variées : jeux de société, jeux de cartes, bricolage mais c'est avant tout un moment de partage et de discussion.

De temps en temps un bon repas est partagé autour d'une table dans un restaurant du coin.

Une attention particulière au fameux « café Krenzel » apprécié de tous permettant ainsi de mettre à l'honneur au fil du temps tous les anniversaires.

Des cours de gymnastique adaptés à tous les âges sont assurés par l'association « SIEL BLEU » et ont lieu tous les lundis matin à 9 heures à la salle des fêtes de Schnersheim. Ce cours est accessible à tous, inscription auprès de Marie-Christine Simeoni.

La dernière sortie du 14 mai 2023 en images : croisière « le Rhin romantique » RUDESHEIM.



TRIBUNE D'EXPRESSION

Conformément à l'Art. L2121-27-1 du CGCT, les conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale disposent d'un espace d'expression dans le bulletin municipal. Il n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

**Communiqué des 4 conseillers municipaux
« Trois Villages, une Ambition Commune » :**
**Pascal BACH, Céline BOH, Thierry PUJOL et
Marie-France WALTER**

Chers habitants des 3 villages,

Vous êtes nombreux à nous interpellé suite à l'affichage début mai, du permis de construire de réaménagement de la mairie. Nous sommes aussi surpris que vous. Il n'était question jusque-là, que d'une **demande de subventions pour rénovation de la mairie**, sans autre information.

Lors des trois derniers conseils municipaux de 2022, **Mme la maire** a choisi un architecte, et **uniquement obtenu l'autorisation de demander des subventions** pour cette « rénovation » sur un avant-projet modifiable.

Vous nous demandez si la mairie, refaite en 2016 par son prédécesseur pour être accessible à tous, a besoin de travaux aussi importants.

Mme la maire menant ce projet comme tous les autres en toute opacité, nous ne pouvons vous répondre.

Ni les commissions ni le conseil municipal n'ont été saisis de ce permis, et les gesticulations organisées par la maire autour de l'école et du colombarium, lui ont permis d'imposer ce 49.3 version Schnersheim, à sa sauce.

Malgré les conseils d'élus du canton, et alors que la création d'autres espaces annexes de réunion accessibles pour tous est possible, la maire, pour marquer Schnersheim de son empreinte, **décide de coller à l'historique grange dimière, une cage d'ascenseur énorme, disgracieuse et coûteuse.**

Le 22/11/2022, elle a sollicité le conseil municipal, pour juste l'autoriser à demander des subventions et seulement des subventions, déclarant : « *Le but du jeu ce n'est pas de discuter de cet avant-projet là. Il existe tout simplement pour qu'on puisse mettre un chiffrage à coté, pour pouvoir présenter un plan de*

financement à l'appel de projets pour la demande de diverses subventions. De toutes façons, ce projet pourra être totalement retravaillé, ils seront retravaillés avec les commissions en charge...».

Coûteux, cet **ascenseur inutile défigurera définitivement ce bâtiment patrimonial** réhabilité par l'ancien maire, et **classé en catégorie 3 dans le PLUI pour le protéger**. Cet ascenseur sera pour toujours une charge d'entretien et de maintenance importante pour les finances de la commune.

Certains élus de la majorité qui ne veulent pas de ce projet jouent la politique de la chaise vide, lorsqu'il s'agit de voter ou curieusement votent pour, prétendant ne pas avoir le choix.

Comme pour l'école, la maire n'écoute personne, et accusant son équipe de ne pas travailler, **impose ses projets quoi qu'il en coûte** et passe en force, **sans respecter les procédures** : un permis sans validation du conseil municipal, ni travail pourtant obligatoire des commissions compétentes.

La « rénovation d'école » chiffrée à 250.000 €, sans démolition, isolation extérieure et échafaudage, sanitaires et VMC et encore moins WC enfants, a explosé à 490.000 €. Ces sanitaires justifiaient pourtant, selon les 2 adjointes, ces travaux que nous avons alors soutenus, et qui coûteront finalement plutôt 550.000 €, si un jour tout est réalisé. Quand nous voulons les interpellé les quelques fois où elles participent aux conseils traitant des dossiers qu'elles ont en charge, elles n'ont pas de réponse.

En trois ans de mandat, la mairie ne compte plus **les mises en demeure et les procédures engagées par des administrés**, faute de réponse à leurs demandes, et de respect de leurs droits.

Nous relayons vos difficultés quand vous nous en faites part, interpellant la maire et son équipe en votre nom, et dénonçant l'absence d'intérêt porté aux affaires

courantes, alors que la principale mission de la maire est de satisfaire les besoins quotidiens de la population.

La maire et ses conseillers refusent notre présence à la commission Aménagement Cadre de vie et Fleurissement et y traitent tous les sujets, surtout ceux qui concernent des commissions où nous siégeons, comme celles de l'Urbanisme ou de l'Environnement.

Cette équipe aux commandes de la mairie prétend vouloir travailler avec nous, mais tous les sujets qui font débats sont menés en catimini, dans l'habituelle opacité municipale au sein de cette commission dont ce n'est clairement pas la mission.

Sans respect de la démocratie et de votre représentation, la maire nous refuse notre espace d'expression sur le site internet de la commune et sur sa page FB, tous deux rarement à jour. Lors du dernier conseil municipal, la maire a reconnu cette obligation légale qui est la sienne, mais assume ne pas respecter la loi et de se retrouver une fois encore devant les tribunaux. Si le travail était fait à temps et les lois respectées, ils économiseraient des milliers d'euros en frais d'avocats et en procédures, aussi inutiles qu'évitables.

Comme toujours, nous restons à votre écoute.

Bel été à tous.

Vos élus 3 Villages 1 Ambition Commune

À la cantine-garderie de Schnersheim

Vous le savez certainement, mais il est bon de rappeler que la commune met la salle des fêtes de Schnersheim à disposition de l'ALEF afin qu'elle puisse accueillir nos enfants pour les repas de midi et la garderie du soir.

Pour l'année scolaire 2022/2023, pas moins de 86 enfants ont été accueillis pour le repas de midi. Nous sommes fiers de pouvoir satisfaire toutes les demandes d'inscription, c'est un soulagement pour les parents, une satisfaction pour l'équipe de l'ALEF et pour nous, représentants de la commune !

Le soir après l'école, l'ALEF accueille les enfants en mode garderie jusqu'à 18h30.

Axelle Murer la directrice entourée de son équipe Kim, Cécile, Mounha, Sandra, Estelle et Michelle se démènent pour faire du déjeuner un moment convivial et proposent de multiples activités en fonction des âges tels que jeux collectifs, ateliers créatifs voire *blind tests* musicaux.

Le thème pour la rentrée 2023/2024 sera axé sur la nature.

Fin du mois de juin, l'ALEF a organisé la fête de fin d'année du RPI, en images nos jeunes talents et leurs créations !



Schneersheim, on s'éclate !





Entre voisins, soyons malins !

Ces petits gestes qui font du bien !



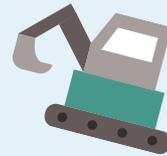
L'arrêté municipal du 02/05/2014 détermine les horaires auxquels l'utilisation des appareils bruyants est autorisée :

Du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 19h

Le samedi
de 8h à 12h et de 14h à 18h

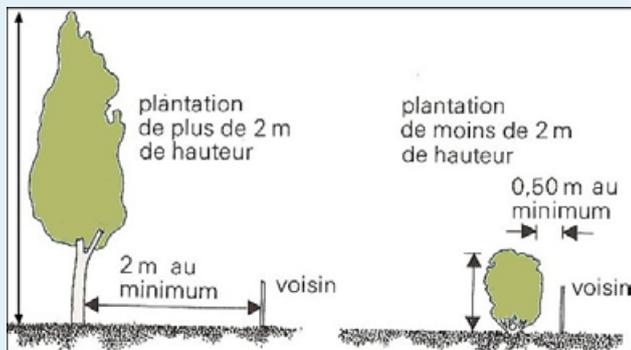
L'apéro c'est sacré, merci de respecter la pause méridienne. 😊

INTERDIT LES DIMANCHES ET JOURS FERIES !



TAILLE DES HAIES

Il est rappelé que les haies et buissons en limite de propriété doivent respecter certaines normes :



Il en est de même pour les haies et plantations en bordure de la voie publique dont les branchages ne doivent pas gêner la circulation des voitures et piétons sur les trottoirs.

Pensez à entretenir la limite de vos propriétés !
Les mauvaises herbes poussent à vue d'œil.
Cela permet également d'avoir des villages accueillants.

UN PEU DE BON SENS ET DU CIVISME !

Je ne dépose pas mes déchets verts aux abords des chemins de promenade !
Une déchetterie est à votre disposition à Willgottheim 24h/24 et 7j/7



STOP AUX DEJECTIONS CANINES !

Les déjections canines sont malheureusement de plus en plus nombreuses sur les espaces publics notamment les espaces verts et doivent être ramassées !!

Une nouvelle fois, nous faisons appel au civisme des propriétaires de chiens pour le respect de ces consignes et le bien-être de tous les habitants !

WAF

AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS

Ne laissez pas aboyer vos chiens sans raison afin de permettre à chacun de profiter de son temps libre en toute tranquillité



Merci